

EDITORIAL

Chers adhérents,

Nouvelle lettre, nouvelles actualités pour notre association. Voici quelques semaines, l'AAUNEF était invitée au 85^{ème} congrès de l'UNEF. Nous avons pu constater que les jeunes qui rejoignent l'UNEF aujourd'hui, expriment de nombreuses interrogations sur notre système démocratique et sur la place qui leur est faite au sein de notre société. Les débats ont notamment porté sur les mouvements victorieux dans l'histoire de l'UNEF mais aussi sur les crises que l'organisation a rencontrées au cours de son histoire, témoignant du contexte incertain que perçoivent ces jeunes militants. Grâce à la participation de nombreux anciens, notre association a contribué aux réflexions du congrès, comme elle l'a fait en décembre dernier sur le mouvement Devaquet. Un événement en cours de préparation sur la marchandisation de l'enseignement supérieur, nous mobilisera aussi prochainement. Il en sera d'ailleurs question lors de notre assemblée générale annuelle prévue le 23 juin 2017. Un futur événement sur Mai 68, sera également discuté. J'espère que nous serons nombreux à en débattre.

Enfin, je ne peux terminer cet éditio sans évoquer la mémoire de Jan-Pierre Delaville qui nous a quittés le 5 janvier dernier. Jan-Pierre était un fidèle de notre association et un membre actif de nos instances. Il portait et défendait l'UNEF, tout autant que la Fondation santé des étudiants de France qui l'avait accueilli durant ses études. Par sa bienveillance et sa gaité, Jan-Pierre nous manquera.

La présidente. Céline MARTINEZ



www.aaunef.fr contact@aaunef.fr

Lettre n°21

Mai 2017



Le 3 décembre 2016, à la Péniche du Crous

SOMMAIRE

pages 2 et 3

DISPARITIONS :

Jan-Pierre Delaville, François Borella
IL Y A 30 ANS « DEVAQUET SI TU SAVAIS »
LE CONGRES DE L'UNEF

Page 4

VIE DE L'ASSOCIATION
ACTUALITE DES RECHERCHES, PUBLICATIONS
ET ARCHIVES

Supplément inséré : discours de Céline
Martinez au congrès de l'UNEF.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAUNEF

Vendredi 23 juin 2017

(Précisions en page 4)

Rapports et documents en pages intérieures
pour les membres de l'AAUNEF



Les actes du colloque du 7 novembre
sont toujours disponibles.



Jan-Pierre Delaville est décédé le 5 janvier dans sa commune de Créteil. Il avait 83 ans. Passionné par l'audiovisuel et la pédagogie, il poursuit ses études à l'Institut de Filmologie, et devint réalisateur à la Radio-télévision scolaire (RTS) où son engagement confirmait un militantisme syndical initié au sanatorium et à l'UNEF. L'engagement étudiant fut aussi un engagement syndical et politique dans la « génération algérienne », à l'UNEF. Membre de notre conseil d'administration, il était le lien avec l'Association Guy Renard, les anciens des sanas.

R.M.

Jacques Moreau

Jacques Moreau qui fût en 1959-1960 secrétaire général adjoint de l'UNEF (Présenté par l'AGE lettres Grenoble) est décédé le 24 janvier 2017 à l'âge de 83 ans; son parcours commença à la Fondation nationale de Sciences Po, sa rencontre avec Paul Vignaux l'orienta vers la bataille de la déconfessionnalisation de la Centrale ;il devint Secrétaire national de la CFDT. Edmond Maire le qualifia de « vrai intellectuel syndicaliste » ; son engagement fût total auprès de Jacques Delors et de la construction européenne (il fût député européen). Le « Maitron » lui a consacré une notice.

J.D.

30 ans après : « Devaquet si tu savais »

Les 30 ans du mouvement contre le projet de réforme Devaquet ont été commémorés de manière importante. Parmi les différentes initiatives (1) celle du 3 décembre 2016 a été particulièrement marquante, avec une couverture médiatique, plusieurs d'entre nous ont d'ailleurs été interviewés les 3 et 6 décembre.

Lors de notre dernière AG de mai 2016, l'AAUNEF décidait d'organiser avec la Cité des mémoires étudiantes et le Germe une journée dont l'objectif était de commémorer les 30 ans du mouvement contre la réforme Devaquet de l'automne 1986.

Immédiatement, s'est mis en place un comité d'organisation avec des acteurs de l'époque, comité qui a imaginé, conçu et mis en place la journée, en s'appuyant sur les trois associations initiatrices. Journée de retrouvailles, pour témoigner d'abord, échanger entre nous et auprès d'autres générations plus anciennes ou plus jeunes, dans la salle comme autour du pot convivial. En effet, certains ne s'étaient pas revus depuis longtemps, parfois trente ans... Moments émouvants !

Une après-midi de discussions autour des responsables des différentes sensibilités du mouvement étudiant de 1986, réunis pour la première fois dans leur diversité, notamment les deux UNEF de l'époque, et toutes leurs nuances internes.

Afin de préparer ce moment, les infos préalables et invitations avaient été diffusées largement sur les sites et réseaux formels et personnels et aussi dans les lettres électroniques de nombre de sites amis.

70 personnes au total, dont 55 anciens de 86. Beaucoup de Nanterre et Villetaneuse, et aussi de Bordeaux, Toulouse, Dijon, Le Mans, Paris 8...

Pour un samedi après-midi du mois de décembre, c'était un succès presque inespéré.

Certains n'ont pu venir l'après-midi mais sont arrivés pour le pot, et beaucoup d'autres se sont manifestés en regrettant de ne pouvoir venir nous rejoindre.

Au cours des 2 h 30 d'échanges, des interventions très riches, chacune avec son témoignage, ses analyses, dans le respect des uns et des autres, en liaison au temps présent sur des modes non convenus.

A cette occasion, 18 anciens de 86 ont adhéré à l'AAUNEF, preuve que ce type d'événements où sont associés dans la préparation les personnes concernées, chacun y mettant de lui-même avec sa disponibilité permettent des succès. Mêlant l'utile (pour l'histoire) et l'agréable (retrouvailles), le transgénérationnel, ces moments de sociabilité sont un des ciments de notre association.

Robi Morder et Georges Terrier

[1] Journées archives et mémoires étudiantes des 17, 18 et 19 novembre en Ile de France et à Reims, projections débats du film « Devaquet si tu savais » à Saint Denis et à Jussieu, atelier 1986 au congrès de l'UNEF, etc.

Le congrès de l'UNEF



La table ronde 110 ans

Du 8 au 10 avril, l'association était présente lors du 86^{ème} congrès de l'UNEF. Moment fort dans la vie du syndicat, nous avons tenu un stand afin de faire connaître l'association aux jeunes et futurs anciens adhérents, et montrer nos publications aux camarades. Céline Martinez est intervenue dans la séance inaugurale du congrès.,

Nous avons par ailleurs été invités à participer à la table ronde intitulée « Continuer à évoluer pour porter les revendications de notre génération » organisée à l'occasion des 110 ans de

l'UNEF. Pierre-Yves Cossé, Jean-Marie Schwartz et David Rousset sont intervenus respectivement sur la guerre d'Algérie, Mai 68 et la période des années 1990. Cette table ronde retraçait les crises qui ont traversé le syndicat et apporter des éléments historiques et de vécu des anciens.

De plus, nous avons participé à l'atelier autour de l'anniversaire du mouvement Devaquet.

Notre présence a permis de faire adhérer de nouveaux camarades et de présenter, à travers l'intervention de notre présidente, le but de notre association et ses projets à venir.

Amandine Escherich

6 décembre 2016 : Nous n'oublions pas Malik Oussékine.



Le 6 décembre 2016, rue Monsieur le Prince, l'AAUNEF était représentée aux côtés de la Mairie de Paris, avec l'UNEF, pour déposer une gerbe devant l'immeuble où le jeune étudiant Malik Oussékine fut frappé à mort par les forces de police 30 ans auparavant.

François Borella



François Borella est décédé le 7 mai 2017 à l'âge de 85 ans à Nancy où il était né et a vécu jusqu'à la fin de sa vie. Formé par la JEC, il a été président de l'AGE de Nancy, vice-président « mino » de l'UNEF chargé des questions universitaires en 1954, brièvement président en 1955, puis conseiller juridique les années suivantes. Il est avec Michel de la Fournière l'auteur d'un ouvrage de référence sur *Le syndicalisme étudiant*. Engagé contre la guerre d'Algérie, il a été à l'origine de la Conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien (1956). Malgré les procès qui lui ont été intentés, il a réussi l'agrégation de droit. Il a enseigné 4 ans à l'Université d'Alger après l'indépendance, puis est revenu à Nancy à la faculté de droit. Il en a présidé l'Université. Engagé au PSU, puis au PS, il a exercé des mandats municipaux et régionaux. Il a publié au Seuil des ouvrages sur les partis politiques en France et en Europe. Il a formé des générations d'étudiants français et étrangers qui lui ont par la suite marqué leur reconnaissance dans des *Mélanges* parus sous le titre *Etat, société et pouvoir à l'aube du 21^e siècle* (1999). Il avait été invité par les anciens de l'UGEMA en 2005 pour commémorer le cinquantième anniversaire de leur organisation. Il était avec les Anciens de l'UNEF en 2012 pour le 50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. On trouvera des éléments le concernant dans la [notice du Maitron](#) à la CME où il a déposé ses [archives](#) et confié son [témoignage oral](#) ainsi que dans les actes de la journée d'études du 12 octobre 2012.

Robert Chapuis

archives, recherches, publications.

Archives :

Convention AAUNEF/Cité. Après plusieurs échanges et rencontres entre l'AAUNEF et la Cité des mémoires étudiantes notre conseil d'administration a décidé de la signature de la convention élaborée en commun, signature qui aura lieu lors de notre AG.

Les Archives de l'UNEF ID rentrent aux Archives nationales. La convention Ministère/Cité en 2015 a permis à celle-ci le traitement des archives de l'UNEF ID. Le 17 novembre prochain elles rentreront officiellement aux AN à l'occasion des journées archives et mémoires étudiantes.

Publications

Défis démocratiques et aspiration nationale édité à Alger, avec une contribution de notre ami Dominique Wallon sur l'UNEF et l'UGEMA.

Alain Monchablon. « **Les années Front populaire des étudiants de Paris** ». *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2017/1 (N° 133)

Hugo Melchior. « **De jeunes militants révolutionnaires à l'épreuve d'un mouvement étudiant et lycéen « apolitique** ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2017/2 (N° 134).

Du côté de l'OVE

OVE Infos n° 34. Panorama 2016 : « **Conditions de vie des étudiants** », par Feres Belghith, Jean-François Giret, Monique Ronzeau, Elise Tenret. Avril 2017 « **L'activité rémunérée des étudiant-e-s** ». De nouvelles données détaillées issues de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2016, sont disponibles en ligne. Elles concernent l'activité rémunérée des étudiant-e-s.

Du côté de l'INJEP

Loriol M., *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail. Revue de littérature (2006-2016)*, INJEP/ Rapport d'étude, février 2017.

Etudes, galères et réussites. Ouvrage à La Documentation française n°5. Janvier 2017. Dans cet ouvrage l'INJEP porte la focale sur les « galères » des étudiants et explore les liens entre conditions de vie et réussite dans les parcours.

Rapport

L'insertion professionnelle des jeunes (DARES – France Stratégie), janvier 2017. Rapport préparé en concertation avec le groupe de travail composé des représentants de huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse. Rapporteurs : Marine Boisson-Cohen, Hélène Garner, Philippe Zamora

Exposition « 140 ans d'AGE ».

C'est en 1877 qu'est fondée la société des étudiants de Nancy, première AGE de France. Occasion pour la Cité des mémoires étudiantes de faire circuler dès l'automne une nouvelle exposition.

R.M.

Vie de l'association

Assemblée générale

L'AG de l'AAUNEF se tiendra le

Vendredi 23 juin 2017

à 19 h (accueil à partir de 18 h 45)

à l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris

(Métro : Charonne ligne 9, ou Alexandre Dumas ligne 2, bus 76)

L'AG est ouverte aux adhérents (qui peuvent adhérer à l'ouverture de l'AG).

Ordre du jour

* 18 h 45 : accueil-apéritif

* 19 h 00 : introduction ouverture

* 19 h 05 : rapport d'activité

* 19 h 35 : rapport financier

* 19 h 50 : débat sur les orientations

* 20 h 30 : renouvellement du conseil d'administration

20 h 45 : transfert du siège de l'association

* 21 h 00 : l'assemblée générale sera suivie de la signature de la convention entre l'AAUNEF et la Cité des mémoires étudiantes par les président-e-s des deux associations.

Pour avoir les textes préparatoires, écrire à contact@aaunef.fr



L'AAUNEF est sur facebook, www.facebook.com/AAUNEF

et sur twitter aussi compte @aaunef : <https://twitter.com/aaunef>

Association des anciens de l'UNEF

12 rue du 4 septembre 75002

CONGRES DE L'UNEF – 8 avril 2017

Discours de Céline Martinez présidente de l'Association des anciens de l'UNEF

Madame la présidente, chère Lila,

Mesdames et messieurs les membres de la commission administrative,

Chers délégué.e.s,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie pour l'invitation que vous avez adressée à l'association des anciens de l'UNEF et je suis très honorée de la représenter ici, en ma qualité de présidente.

Je suis très honorée car l'UNEF fête cette année son 110ème anniversaire.

Je dois avouer qu'il y a 20 ans en 1997, pour les 90 ans de l'organisation, j'étais à votre place. J'assistais en effet à mon premier congrès. C'était à Montpellier. Pouria AMIRSHAHI était président et j'étais une jeune déléguée de l'AGE de Bordeaux.

Comment l'UNEF se reconstruit ?

L'UNEF qui était encore à l'époque l'UNEF Indépendante et démocratique, était alors en **reconstruction**.

Elle se remettait d'un précédent congrès particulièrement difficile où l'affrontement entre les tendances avait conduit à de profonds changements dans la ligne syndicale :

Ainsi, en tant que militante étudiante, j'ai été formée à un discours fort, structuré autour des problématiques étudiantes et reposant sur les principes fondateurs de la Charte de Grenoble.

Ces principes font de l'étudiant un jeune travailleur intellectuel. A ce titre, un étudiant « a droit au travail et au repos, dans les meilleures conditions et dans **l'indépendance matérielle** ».

Ce discours était appuyé notamment par l'affirmation de l'indispensable autonomie des étudiants que nous percevions d'abord comme l'autonomie par rapport à nos parents.

Cette autonomie devait être facilitée, permise, par la mise en place d'une allocation d'études pour tous les étudiants.

Pour ma génération, **l'allocation d'études et le régime étudiant de sécurité sociale étaient les deux jambes sur lesquelles avançait le statut social de l'étudiant**.

Je crois que l'UNEF de cette époque, a pu se reconstruire grâce à ces revendications qui étaient **la colonne vertébrale** de l'organisation. Elles constituaient aussi **un véritable ciment entre toutes les tendances** parce que l'idée d'une

allocation pour tous n'a rien d'évident pour la société et les pouvoirs publics. Alors il fallait convaincre, partout, tout le temps. Et le fait que toute l'organisation soit **mobilisée pour une cause commune**, a rendu l'UNEF plus forte.

Bien sûr, l'allocation d'études a permis de dénoncer les petits boulots d'étudiants dans la restauration rapide, avec la série des affiches Merde qui nous a valu une popularité fulgurante et durable dans le milieu à une époque où ni Facebook, ni twitter n'avaient fait leur apparition. C'était aussi une revendication très structurante dans le contexte de cette époque.

Bien sûr, nous avons en interne des divergences sur la professionnalisation, la réforme Bayrou de 1997 et la mise en place des semestres.

Mais fondamentalement, nous avons un fil rouge qui nous unissait et faisait de notre organisation la représentante de tous ceux qui dans l'enseignement supérieur attendaient plus d'égalité des chances et surtout **un véritable statut social pour les étudiant**.

L'association des anciens c'est ainsi la mémoire vive d'une jeunesse mobilisée

Elle constitue un cadre dans lequel GERME vient entendre et chercher les témoins que nous sommes, dès lors que nous avons quitté l'organisation.

C'est pour cette raison que nous comptons parmi nos membres des majo et des mino, des soixanthuitards, des anti-CPE...

Mais l'association n'est pas seulement un lieu où l'on se raconte nos batailles et nos congrès. Le passage par l'UNEF reste pour la plupart d'entre nous un moment important, parfois décisif dans nos vies et dans nos parcours.

Je dirais que nous avons la question étudiante chevillée au corps.

C'est la raison pour laquelle l'association des anciens est aussi un lieu de réflexion et de débats car nous le savons : chaque période de l'histoire, livre son lot d'injustices et de reproduction sociale.

Des problématiques nouvelles

Aussi, je voudrais profiter de ma présence pour exposer des réflexions que nous conduisons en ce moment à l'association et vous montrer ce que sont nos travaux.

J'évoque cette question devant vous car elle est posée depuis plusieurs mois au sein de nos instances, à tel point qu'elle fait l'objet d'une réflexion qui devrait aboutir à un événement, un



colloque, une table ronde à laquelle nous souhaitons associer l'UNEF.

Le sujet concerne **l'émergence des écoles privées d'enseignement supérieur** et le système parallèle qui selon nous, semble s'installer en marge des cursus universitaires classiques.

Pour les plus anciens de l'association, lorsqu'ils étaient étudiants, il n'y avait pas de différence entre les étudiants inscrits à l'université et ceux inscrits dans une grande école : la Sorbonne ou Cachan, ils étaient tous des étudiants. De l'UNEF. Evidemment, j'évoque ici la période de la grande UNEF qui rassemblait tous les étudiants.

Pour ma génération, dans les années 90, entre classes préparatoires et écoles d'ingénieurs réputées, les grandes écoles et ce qui y préparait, n'étaient pas notre terrain de jeu.

Nous étions à l'apogée de la massification de l'enseignement supérieur, les élèves relevant de ces formations représentaient une faible part des étudiants de l'enseignement supérieur.

Le choix de l'UNEF à ce moment-là, c'était l'accompagnement et la réussite du plus grand nombre, dépasser la massification et parvenir à la démocratisation. D'une certaine manière, nous considérions que les élèves de prépas et de grandes écoles étaient peu ou prou des privilégiés, des héritiers et des fils de. Ils n'avaient pas besoin de nous.

Aujourd'hui, les anciens de l'UNEF que nous sommes, découvrons une réalité bien différente :

C'est en tant que parent, caution parfois pour des frais d'inscriptions faramineux, ou bien encore en tant que tuteur de brillants étudiants étrangers, que nous constatons des mutations à l'œuvre au sein de l'enseignement supérieur.

Que relevons-nous ?

De plus en plus de bacheliers, soutenus par des parents soucieux de leur accès à l'emploi, se détournent des filières universitaires classiques et cela, au profit de formation dans des écoles privées dont les montants d'inscription s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par année de formation.

A la clef : la promesse d'un accompagnement soutenu et d'un débouché professionnel, généralement dans un secteur porteur. Comme gage de sérieux pour ces écoles : un réseau de grandes entreprises sponsors de l'école et qui accueilleront les futurs stagiaires puis les jeunes diplômés. **Autrement dit, un emploi.**

Un rapide sondage dans nos entourages a montré qu'en moyenne, un cursus de 4 à 5 ans pouvait sans difficulté atteindre un coût de 40 000€.

Paradoxalement, **on constate que le contenu de ces formations n'est pas celui que l'on pourrait attendre** : peu de professeurs d'universités dûment qualifiés, une foule d'intervenants dit « extérieurs » ou dénommés « experts », de longues périodes de stage, en dehors de l'école et donc sans enseignement.

Tout ceci démontre l'existence de mutations que je suis tenté de qualifier de changement de paradigme. Je m'explique :

Dans les années 50-60 et un peu au-delà, la formation professionnelle **post bac** relevait strictement de la compétence

de l'employeur : à la sortie de l'université, on était embauché et formé au poste pour lequel on avait été recruté.

Avec ma génération, l'arrivée de la professionnalisation dans certains cursus, (je peux ici citer la création des licences professionnelles après celles des BTS ou des DUT), a fait émerger un autre cas de figure : après une formation professionnalisante et avec un peu de chance, on était embauché dans l'entreprise où on avait effectué son dernier stage.

Aujourd'hui, le système apparaît particulièrement pervers :

Au vu de la description que j'ai faite précédemment, pourrait-on considérer que des parents et des étudiants s'endettent pour financer une formation dont le coût relevait auparavant de l'employeur ?

Peut-on en déduire que les mêmes entreprises qui sponsorisent les écoles et accueillent les élèves s'inscrivent finalement dans une démarche **d'externalisation à moindre frais** de la formation de leurs futurs salariés ?

Que dire de l'avenir de notre enseignement universitaire qui apparaît étranger à ces formations diplômantes ?

Je prendrais un autre exemple :

Nombreuses sont les entreprises qui embauchent en stage. Nombreux sont les étudiants qui après un stage n'ont toujours pas d'emploi stable et doivent se contenter toujours et encore de stage. Or, pour obtenir une convention de stage en bonne et due forme, une inscription est absolument nécessaire.

Alors des sites internet se spécialisent en inscription « de complaisance » payante, mais qui permettent à un jeune de faire un stage, d'accroître son expérience professionnelle.

En tant qu'anciens, nos engagements passés nous rendent sensibles à ces faits car ils nous interrogent fondamentalement et la Charte de Grenoble, toujours elle, se rappelle à nous :

Quelle est la liberté de manifester pour un étudiant qui voit son endettement croître chaque mois ?

Quelle est sa capacité à revendiquer auprès de ceux qui enseignent alors que ce sont eux qui ont la clef de l'accès à l'emploi, de l'accès au réseau tellement indispensable pour se faire une situation... et rembourser ses dettes ?

La réussite des jeunes n'a pas de prix mais elle ne peut être acceptée à n'importe quel prix.

Alors notre rôle en tant qu'anciens, il est aussi celui-là : celui de vous interpeller, vous les étudiants pour nous apporter votre vision des choses.

Notre rôle c'est aussi, sur un sujet comme celui-ci d'inviter des acteurs du monde universitaire à dire ce qu'ils en pensent dans un cadre dépassionné (en un seul mot).

Nous proposerons prochainement un événement autour de ces sujets et j'espère que nous pourrions vous compter nombreux.

Pour ceux qui feront leurs adieux demain, nous vous attendons à l'extérieur afin que nous vous rejoigniez.

Vous figurerez ensuite dans notre annuaire, vous recevrez nos lettres d'information....

Je vous souhaite une très bonne fin de congrès et je vous remercie.